



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en
exercice : 29

L'an deux mille vingt cinq

Présents : 23

Le 2 octobre

Votants : 29

Le Conseil municipal de Landivisiau, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Mme Laurence CLAISSE, Maire.

Procurations : 7

Convocation du Conseil
Municipal en date du
26 septembre 2025.

Conformément à l'article L. 2121-17 du code général des collectivités territoriales, tous les membres du Conseil municipal en exercice sont présents, à l'exception de Yvan MORRY qui a donné pouvoir à Jean-Luc MICHEL, Julie KERVELLA qui a donné pouvoir à Delphine LE ROUX, Ronan LUNVEN qui a donné pouvoir à Sonia TORRES, Frédéric BOURGET qui a donné pouvoir à Laurence CLAISSE, Nadia DUTERDE (arrivée à 18h35) qui a donné pouvoir à Philippe RIVIERE, Samuel PHELIPPOT qui a donné pouvoir à Eliane AUFFRET, Benjamin ROPERT qui a donné pouvoir à Claude ABIVEN.

Secrétaire de séance : Arnaud BILLON.

N° D_2025-10-02-15

Objet : MULTI ACCUEIL MUNICIPAL PITCHOUN' – PROJET D'ETABLISSEMENT 2026 -2030.

Vu l'avis favorable de la commission en date du 17 septembre 2025,

Vu l'article R. 2324-29 du Code de la santé publique, les établissements et services d'accueil d'enfants de moins de 6 ans élaborent un projet d'établissement qui met en œuvre la charte nationale de l'accueil du jeune enfant mentionnée à l'article L. 214-1-1 du code de l'action sociale et des familles,

Considérant que pour répondre à ses obligations, le multi-accueil municipal Pitchoun' intègre dans ce document :

- les prestations d'accueil proposées ;
- le projet social précisant l'environnement local et les indicateurs démographiques, la politique Petite Enfance mise en place au sein de la Ville, le public accueilli, le travail en réseau et en partenariat ainsi que la place des familles et leur participation dans la vie de halte-garderie municipale Pitchoun' ;
- le projet éducatif et pédagogique précisant les dispositions prises pour assurer l'accueil, les soins, le développement des enfants et la communication ;

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le projet d'établissement du multi-accueil municipal Pitchoun' pour la période 2026-2030 tel qu'annexé.

Landivisiau, le 2 octobre 2025

Le Maire,

Laurence CLAISSE





Ville de Landivisiau

Multi-accueil municipal PITCHOUN'
3 rue Jules Ferry
29400 Landivisiau

Tél : 02 98 68 44 27
Courriel : pitchoun@landivisiau.fr

Mairie de LANDIVISIAU
Hôtel de Ville
19 rue Georges Clémenceau
29400 LANDIVISIAU
Tel : 02.98.68.00.30
Courriel : landivisiau@landivisiau.fr

PROJET D'ETABLISSEMENT

2026 – 2030

MULTI-ACCUEIL MUNICIPAL « PITCHOUN' »

(article R. 2324 – 29 du code de la santé publique)



Le multi-accueil municipal Pitchoun' est un Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (E.A.J.E.) géré par la ville de Landivisiau. C'est un établissement d'accueil collectif pour les enfants de 2 mois et demi à 4 ans. Cette structure regroupe mode d'accueil régulier, occasionnel et urgent.

Avant d'être un multi-accueil, l'établissement était une halte-garderie, elle a ouvert en 1990 pour accueillir dix enfants. En 1993, la structure double sa superficie et accueille 15 enfants simultanément.

La professionnalisation de l'équipe se fait en 2000 avec le remplacement des Contrats Emploi Solidarité (C.E.S.) par une équipe pluridisciplinaire de professionnels de la petite enfance : une éducatrice de jeunes enfants (responsable de la structure) et trois auxiliaires de puériculture.

En 2002, un agrandissement est réalisé, une salle de motricité est créée. Un réaménagement et une extension de la halte-garderie sont réalisés en 2006 pour répondre à la demande et aux besoins des familles landivisiennes.

L'installation dans de nouveaux locaux se fait en 2007 et la Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.) délivre un agrément pour l'accueil de 20 enfants.

Depuis 2019, la halte-garderie propose un accueil à la journée pour 13 enfants permettant de répondre aux besoins des familles.

Soucieuse d'adapter l'offre de service aux réalités familiales, à partir de Janvier 2026, la halte-garderie se transformera en multi-accueil : 9 places seront proposées en accueil régulier à temps complet de 3 à 4 jours et demi maximum. Les autres places continueront à être proposées pour un accueil régulier à temps partiel, type halte-garderie, afin d'accompagner chaque famille selon sa situation.

Le multi-accueil répond aux missions fixées par le décret du 30 août 2021 relatif aux établissements d'accueil du jeune enfant :

- veiller à la santé, à la sécurité, au bien-être et au développement physique, psychique, affectif, cognitif et social des enfants confiés ;
- contribuer à l'éducation des enfants accueillis dans le respect de l'autorité parentale ;
- contribuer à l'inclusion des familles et la socialisation précoce des enfants, notamment ceux en situation de pauvreté ou de précarité ;
- mettre en œuvre un accueil favorisant l'inclusion des familles et enfants présentant un handicap ou atteints de maladie chronique ;
- favoriser la conciliation par les parents de jeunes enfants de leurs temps de vie familiale, professionnelle et sociale, notamment pour les personnes en recherche d'emploi et engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle et les familles monoparentales ;
- favoriser l'égalité entre les hommes et les femmes.

L'équipe du multi-accueil, en collaboration avec la direction Proximité-Solidarité, a repensé ce projet d'établissement décliné en projet social et de développement durable, projet d'accueil et projet éducatif.

PROJET SOCIAL ET DEVELOPEMENT DURABLE

Le projet social présente l'environnement autour duquel évolue le multi-accueil Pitchoun', la manière dont il inclut les familles et la prise en compte du développement durable dans son quotidien.

I- ENVIRONNEMENT SOCIAL

1- Environnement local, indicateurs démographiques* et socio-économiques

** Source : les chiffres sont extraits des statistiques de l'INSEE, géographie au 01/01/2024.*

Ville-centre de la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau (C.C.P.L.), la commune de Landivisiau est en constante évolution démographique depuis le début du siècle.

Par sa population, la ville de Landivisiau est la ville la plus importante de la C.C.P.L. Elle compte 9514 habitants au 1^{er} janvier 2025 (9 197 habitants en 2022 dont 56,3 % de ménages avec enfants).

Landivisiau présente une hétérogénéité du cadre et du niveau de vie de ses habitants. L'habitat social côtoie l'habitat pavillonnaire et de nouveaux projets de rénovation urbaine sont en cours. Au 1^{er} septembre 2021, 396 logements sociaux sont recensés sur la commune.

En 2021 (données C.A.F.), Landivisiau compte 1941 allocataires (ce qui représente 4 544 personnes couvertes) dont :

- 965 allocataires avec enfants,
- 976 allocataires sans enfants.

279 familles sont monoparentales et 686 allocataires en couple.

Le nombre d'enfants de 0 à 3 ans est de 239 et de 268 pour les enfants de 3 à 5 ans.

En 2024, la ville a enregistré 86 naissances (89 naissances en 2021) et 48 pour le 1^{er} semestre 2025.

Au cœur de la commune, le multi-accueil municipal, apporte une aide aux familles pour concilier vie familiale, professionnelle et sociale en garantissant un accueil de qualité.

Les besoins spécifiques des familles sont toujours pris en compte, soit au sein du multi-accueil, soit avec une réorientation vers le Relais Petite Enfance géré à l'échelon intercommunal.

En 2025, Landivisiau compte 49 assistantes maternelles agréées (52 en 2023), deux Maisons d'Assistants Maternelles (M.A.M.) : « Il était une fois l'enfance » et « Bidigoudille » et une micro-crèche privée « Poussière de rêve ».

Les différents types d'accueil régulier, occasionnel ou d'urgence permettent d'adapter au mieux l'offre de service aux besoins des familles.

2- Politique Petite Enfance de la Ville de Landivisiau

Depuis plusieurs années, Landivisiau mène une politique en faveur de la Petite Enfance en encourageant la qualité et le développement de l'offre d'accueil sur la ville.

Au-delà de la mission principale qui est d'accompagner le jeune enfant dans son cheminement vers l'autonomie en toute sécurité, l'équipe s'attache :

- à soutenir la fonction parentale et le renforcement des liens parents/enfants ;
- à promouvoir la mixité sociale en favorisant l'accès de toutes les familles aux différents modes d'accueil ;
- à créer les conditions permettant l'accueil des enfants en situation de handicap.

Les services municipaux chargés de mettre en œuvre les orientations municipales sont placés sous l'autorité du Maire et, par délégation, de la Direction Générale des Services.

Les locaux dans lesquels sont accueillis les enfants et les équipements utilisés font l'objet des contrôles de sécurité prévus par les réglementations et normes en vigueur.

Les aménagements sont réalisés en adéquation avec les orientations éducatives (autonomie, responsabilisation, éveil) et avec les besoins physiologiques et physiques des enfants (sommeil, activités).

Des protocoles de prise en charge sont écrits, communiqués et contrôlés par le responsable du multi-accueil. Ces protocoles :

- définissent les règles de fonctionnement en lien avec les valeurs du projet éducatif ;
- garantissent la cohésion des équipes à tous les moments clés de prise en charge des enfants ;
- explicitent les procédures à suivre lors de situations complexes ou pour faire face aux situations d'urgence.

3- Les publics accueillis en quelques chiffres

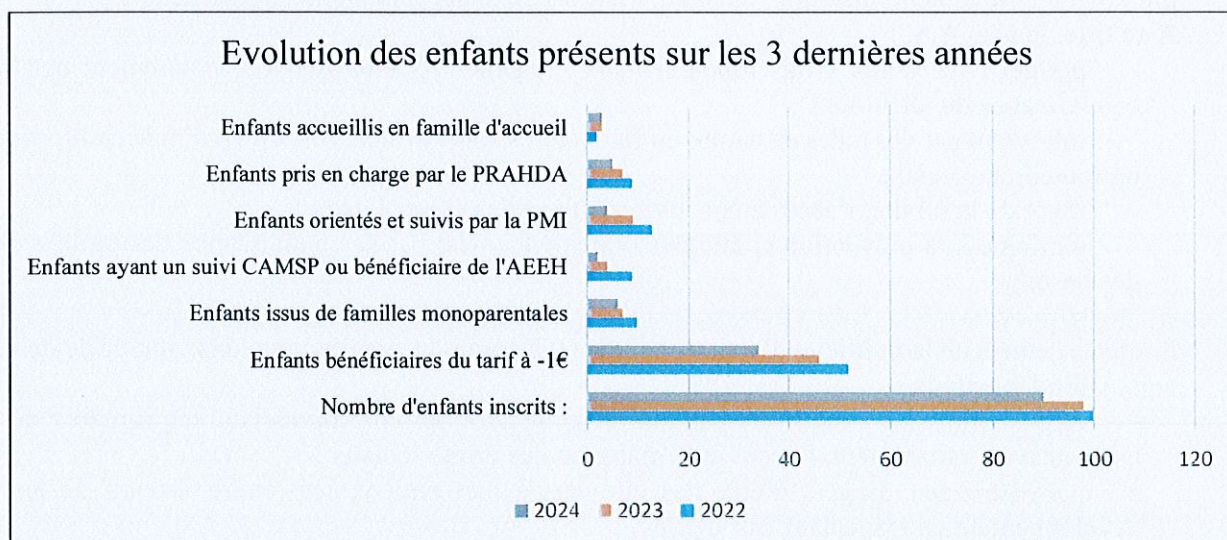
Tout au long de l'année 2024, la halte-garderie municipale Pitchoun' a accueilli 90 enfants.

Sur ces 90 enfants :

- 34 ont bénéficié d'un tarif horaire inférieur à 1 euro – en raison de ressources inférieures au « seuil de pauvreté » défini par la C.A.F. ;
- 6 enfants sont issus de familles monoparentales ;
- 2 enfants bénéficiaient d'un suivi au CAMSP ;
- 3 enfants accueillis en famille d'accueil ;
- 6 enfants orientés et suivis par la P.M.I. ;
- 5 enfants pris en charge dans le cadre du Programme d'Accueil et d'Hébergement des Demandeurs d'Asile (P.R.A.H.D.A.).

Evolution des enfants présents sur les 3 dernières années

Tableau comparatif	2022	2023	2024
Nombre d'enfants inscrits dont :	100	98	90
Enfants bénéficiaires du tarif à -1€	52	46	34
Enfants issus de familles monoparentales	10	7	6
Enfants ayant un suivi CAMSP ou bénéficiaire de l'AEEH	9	4	2
Enfants orientés et suivis par la PMI	13	9	4
Enfants pris en charge par le PRAHDA	9	7	5
Enfants accueillis en famille d'accueil	2	3	3



II- UN LIEN IMPORTANT AVEC LES PARTENAIRES EXTERIEURS

Le multi-accueil municipal Pitchoun' vise à apporter une réponse globale aux besoins des familles, au développement des enfants et à la conciliation de la vie familiale, professionnelle et sociale.

Dans la pratique professionnelle, le travail avec tous les partenaires concourt à cet effort de cohésion sociale.

Le multi-accueil est ainsi amené à collaborer avec les différents acteurs de la Petite Enfance.

Ce partage de connaissances, d'expériences et de ressources permet aux professionnels d'améliorer la qualité de l'accueil et de l'accompagnement de l'enfant et de sa famille.

1- Un partenariat indispensable et intensifié avec le service Proximité-Solidarité de la Ville de Landivisiau

Le multi-accueil Pitchoun' est placé sous la responsabilité du service Proximité-Solidarité avec lequel des liens étroits sont entretenus.

Pour accompagner au mieux les familles et enfants accueillis au multi-accueil municipal Pitchoun', la structure travaille en étroite collaboration avec le C.C.A.S., permettant l'intégration des enfants issus de la communauté des gens du voyage ainsi qu'une réponse rapide et adaptée aux problématiques des familles (financières, sociales, éducatives).

De plus, le lien permanent avec le C.C.A.S., permet de réfléchir et d'engager des actions partenariales notamment des actions collectives en lien avec le soutien aux parentalités, la santé, le handicap, le développement durable.

Le Centre Communal d'Action Sociale met en œuvre la politique d'action sociale de la Ville. Les missions qui lui sont confiées permettent d'accompagner les administrés dans leur vie quotidienne : logement, insertion, maladie, handicap, enfance, maintien à domicile....

A ce titre, le C.C.A.S. :

- permet l'accès aux droits fondamentaux : logement, santé, travail... notamment par la connaissance du territoire ;
- intervient par des aides en nature ou financières après évaluation et plan d'aide établis par un travailleur social ;
- favorise la mixité, l'accès aux activités culturelles et aux loisirs ;
- participe à la prévention et au développement social par sa connaissance des publics et des besoins.

Les axes actuels de la politique d'action sociale de la commune s'articulent ainsi autour de deux enjeux fondamentaux :

- lutter contre les exclusions par une réponse aux besoins immédiats et primaires des usagers avec, notamment, l'accès et le maintien des droits sociaux ;
- permettre aux usagers d'être des citoyens à part entière, les rendre acteurs de leur développement en respectant leur dignité.

Le projet social de la ville de Landivisiau permet également d'accompagner les familles fréquentant le multi-accueil municipal Pitchoun'. En pratique, cette action sociale vise à proposer :

- un suivi social adapté à la demande et aux besoins de chaque famille ;
- une mission de prévention et de développement social, en fonction des situations repérées ;
- des moyens de lutte contre la précarité et l'isolement social.

Le C.C.A.S. permet d'organiser humainement et financièrement des accompagnements de différents types, adaptés aux besoins des enfants et des familles. Il est le lieu ressource pour des familles dites « éloignées ».

En effet, les professionnels du C.C.A.S. informent et orientent les familles sur les services existants et accompagnent les familles dans leurs démarches liées au mode de garde et à sa prise en charge financière.

La Conseillère en Economie Sociale et Familiale (C.E.S.F.), référent pour le compte du Département des parcours R.S.A. pour les personnes issues de la communauté des gens du voyage, accompagne régulièrement ces familles aux démarches d'inscription et de familiarisation du multi-accueil.

Le C.C.A.S., reconnu par les partenaires sur le territoire, renforce les liens et facilite les échanges entre les différentes institutions.

2- Le travail en réseau

Le multi-accueil municipal Pitchoun' entretient des liens privilégiés avec :

- la Caisse d'Allocations Familiales (C.A.F.)

La C.A.F. est un acteur majeur dans la mise en œuvre des politiques sociales. Au-delà des missions de financement et de contrôle, le partenariat avec la C.A.F. se concrétise à l'occasion de la mise en œuvre de projets d'intérêt collectif.

- la Mutualité Sociale Agricole (M.S.A.)

La MSA est l'organisme qui gère la protection sociale du monde agricole. Certaines familles accueillies y sont rattachées.

- la Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.)

En partenariat avec la P.M.I., le partage d'expériences, la mutualisation des connaissances, ainsi que la complémentarité des ressources permettent de proposer un accompagnement personnalisé à chaque famille.

Les échanges réguliers sur les situations et les échanges de pratiques avec la puéricultrice de la P.M.I. permettent une prise en charge adaptée des enfants ainsi qu'un repérage des difficultés et des freins à l'accueil.

Un relais aux assistants familiaux et une prise en charge des situations complexes (enfants en situation de danger) sont également proposés au multi-accueil.

La P.M.I. est également garante du contrôle du bon fonctionnement de la structure.

- la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau (C.C.P.L.)

La C.C.P.L. propose des actions communes auxquelles participe le multi-accueil (spectacles, ateliers, semaines de la Petite Enfance...). De plus, le multi-accueil travaille en lien avec les services communautaires (Relais Parents Assistants Maternels et multi-accueil 1000 pattes) pour coordonner le niveau de réponse le plus adapté aux attentes des familles.

- le Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (C.A.M.S.P.)

Le multi-accueil travaille en étroite collaboration avec les C.A.M.P.S. pour accompagner l'enfant et sa famille au plus proche de leurs besoins. Ainsi, les professionnels des structures se coordonnent dans leurs missions respectives de prévention et d'orientation.

- le Programme d'Accueil et d'Hébergement des Demandeurs d'Asile (P.R.A.H.D.A.)

Le multi-accueil est en lien avec les employés du PRAHDA afin de pouvoir accueillir les enfants des familles demandeurs d'asile quand cela est possible.

3- Diversité des partenaires

Le multi-accueil Pitchoun' entretient des liens étroits avec différents services de la ville de Landivisiau, ainsi qu'avec d'autres partenaires. Ces échanges favorisent l'ouverture de la structure vers l'extérieur, permet aux enfants de découvrir de nouveaux lieux, de faire des rencontres et ainsi de s'ouvrir sur le monde.

- **Les services de la ville de Landivisiau**

- le service Enfance-Jeunesse :

L'équipe du multi-accueil et du service Enfance-Jeunesse se coordonnent afin de faciliter l'intégration des enfants sur l'Accueil Collectif de Mineurs (A.C.M.).

Ainsi, une « passerelle » a été établie entre ces deux modes d'accueil. Les professionnels de chaque service garantissent ensemble la continuité de la prise en charge individualisée pour mieux intégrer l'enfant dans son nouvel environnement.

La « passerelle » permet aux enfants et à leurs familles d'effectuer un passage en douceur entre le monde « rassurant » de la toute petite enfance que représente le multi-accueil Pitchoun' et la réalité plus complexe d'un accueil en collectivité (A.C.M., école maternelle) avec des enfants plus nombreux et plus âgés.

- le service culturel et la bibliothèque :

Tous les 2 ans, la structure participe au festival de poésie « Moi les Mots ». Les enfants y découvrent des spectacles en famille, des livres et ateliers avec les artistes présents.

Une fois par mois, les bibliothécaires viennent lire des livres aux enfants au sein du multi-accueil. L'équipe a également la possibilité de se déplacer à la bibliothèque. Enfin, la bibliothèque nous prête des livres tout au long de l'année afin de faire découvrir de nouveaux albums aux enfants.

- le service des espaces vert :

Une grande serre couverte a été installée dans le jardin du multi-accueil en Septembre 2022. L'équipe de Pitchoun' organise des ateliers (jardinage, plantations, ...) avec les enfants. Des recettes sont élaborées avec la récolte. Les agents techniques de la ville entretiennent la serre, fournissent du matériel et apportent des conseils...

- **Les partenaires sur le territoire**

- la Communauté des Communes du Pays de Landivisiau (CCPL) :

L'équipe de Pitchoun' peut s'inscrire auprès de la CCPL pour permettre aux enfants de voir des spectacles adaptés à leur âge.

- l'EHPAD Saint Vincent de Lannouchen :

Depuis Novembre 2023, le multi-accueil a créé un partenariat avec l'EHPAD afin d'organiser des rencontres intergénérationnelles, avec pour objectifs :

- partager un moment convivial entre les personnes âgées et les jeunes enfants ;
- permettre aux jeunes enfants de s'ouvrir aux autres, d'accepter la différence ;
- permettre aux personnes âgées de rompre leur routine, de valoriser leurs savoir-faire et savoir-être.

III- LA PLACE DES FAMILLES DANS L'ETABLISSEMENT

« S'adresser à toutes les familles quels que soient sa situation familiale, le milieu social, l'environnement, le lieu de résidence, la présence d'un handicap ou les références culturelles »¹

L'équipe du multi-accueil s'appuie sur la charte nationale de soutien à la parentalité afin d'accompagner les familles tout au long de leur passage à Pitchoun'. Depuis l'ouverture de l'établissement en 1990, la volonté de la ville de Landivisiau et de l'équipe est d'offrir aux familles un lieu familial, accueillant, ouvert, empreint de tolérance. Chaque famille peut y trouver sa place et se sentir libre et en confiance afin de travailler ensemble autour du bien-être de l'enfant.

1- Modalités de participation des familles

La famille est invitée à entrer dans la pièce de vie lors de la familiarisation de son enfant. Celle-ci se déroule progressivement en adéquation avec les besoins de la famille et l'intérêt de l'enfant.

Les parents sont associés aux moments conviviaux comme le spectacle de fin d'année.

2- Moyens de communication et d'informations

Des moyens de communication sont mis en place pour informer les parents de ce que vivent les enfants sur la structure, le but étant de les faire participer à la vie du multi-accueil. Avec l'accueil des publics dits « éloignés », l'équipe a travaillé sur des moyens de communication adaptés à chaque situation, permettant et favorisant les échanges.

Les activités organisées par la commune, ainsi que par le relais petite enfance sont annoncées par affichage sur une vitre dans le hall d'accueil. Cela donne une visibilité sur les actions menées sur le territoire.

L'équipe, régulièrement, met à disposition des familles des articles et informations sur la petite enfance (le sommeil, l'alimentation, l'achat des jeux...).

Tout au long de l'accueil de l'enfant, l'équipe encourage et favorise la communication et le dialogue avec les parents. Les échanges quotidiens entre la famille et les professionnels sont indispensables. Pour cela, l'équipe effectue les transmissions dans le hall d'accueil afin de permettre une plus grande disponibilité du professionnel dans l'échange et la relation avec la famille.

¹ Principe 2 de la charte nationale de soutien à la parentalité Mise à jour de la charte nationale de soutien à la parentalité, publié le 20 /05/2022, mis à jour le 14/10/2022. Site solidarités.gouv.fr.
<https://solidarites.gouv.fr/mise-jour-de-la-charte-nationale-de-soutien-la-parentalite>

Les familles peuvent communiquer par mail avec la responsable concernant l'organisation de la structure. La responsable utilise ce moyen de communication également pour transmettre des informations.

3- Actions de soutien à la parentalité

L'équipe accompagne sans jugement la fonction parentale, toujours dans l'intérêt de l'enfant.

Le multi-accueil Pitchoun' favorise la poursuite de l'allaitement en donnant le lait maternel au biberon, tout en respectant le protocole de sa conservation. Les mamans qui le souhaitent peuvent allaiter leur enfant sur place.

Devenir parent peut être un chamboulement. Pour cela, la responsable et l'ensemble de l'équipe, se tient à la disposition et à l'écoute des familles, pour tout échange concernant leur enfant ou leur vie de parent.

Les familles peuvent également être orientées vers les différents partenaires en fonction de la situation :

- consultation par des infirmières-puéricultrices de la PMI ;
- lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP) ;
- CCAS ou CDAS de Landivisiau.

L'équipe du multi-accueil, propose un temps d'échanges avec les familles autour d'un thème 2 fois dans l'année. Ces moments permettent d'offrir aux familles un lieu de réflexion, d'échanges et d'écoute autour des questions liées à la petite enfance.

IV- LE DEVELOPPEMENT DURABLE A PITCHOUN'

Le développement durable est « *un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs* ».²

L'équipe de Pitchoun' veille à réduire son impact écologique afin de contribuer à la protection de l'environnement par ses actions au quotidien auprès des familles et de l'enfant.

Les actions de réduction de l'impact écologique sont :

- tri sélectif ;
- utilisation de produits d'entretiens écolabellisés ;
- utilisation de produits réutilisables : lingettes en tissus ;
- confection par les professionnels du liniment et de la pâte à modeler avec des produits naturels ;
- achats de fournitures scolaires sans solvants ;
- aération quotidienne de la structure ;
- présence d'un récupérateur d'eau de pluie ;
- matériel de récupération pour les activités avec les enfants.

Depuis 2022, une serre pédagogique a été installée dans le jardin de Pitchoun'. Les enfants peuvent découvrir le cycle des plantes, du semis à la récolte des fruits et légumes. Ils participent à l'arrosage. Les professionnels éveillent l'enfant aux sens par le toucher, la vue, l'odorat et le goût des fruits et légumes récoltés. Cela permet également de développer leur vocabulaire.

² Développement durable, publié le 13/10/2016. Site de l'INSEE.

<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1644>

L'équipe de Pitchoun' réfléchit à l'aménagement du jardin tout au long de l'année et propose des activités en lien avec la nature.

PROJET D'ACCUEIL

Le projet d'accueil informe sur l'organisation de la structure, la composition de l'équipe du multi-accueil et l'accueil d'un enfant présentant un handicap ou atteint de maladie chronique.

I- LES MODALITES D'ACCUEIL DES ENFANTS AU MULTI-ACCUEIL

L'article R. 2324-46 du décret N°2021-1131 du 30 Août 2021 relatif aux assistants maternels et aux établissements d'accueil de jeunes enfants précise que l'établissement Pitchoun' est une crèche collective qui fait partie de la catégorie des « petites crèches : établissement d'une capacité d'accueil comprise entre 13 et 24 places ».

Les horaires et les jours d'ouverture sont les suivants : le lundi de 13 h 30 à 17 h 00, du mardi au vendredi de 8 h 00 à 18 h 00.

Le multi-accueil est agréé pour l'accueil de 20 enfants âgées de 2 mois et demi à 4 ans. L'agrément différencié permet d'accueillir :

- le lundi : de 13h30 à 17h : 15 enfants ;
- du mardi au vendredi :
 - de 8h à 9h : 12 enfants ;
 - de 9h à 11h30 : 20 enfants ;
 - de 11h30 à 12h15 : 13 enfants ;
 - de 12h15 à 15h : 15 enfants ;
 - de 15h à 18h : 20 enfants.

Lors de la signature du contrat, les familles sont informées des périodes de fermeture du multi-accueil : une semaine à la période des vacances de Noël, quatre semaines l'été. Le multi-accueil ferme également 3 jours sur une année, de manière distincte, en raison de journées pédagogiques.

Le multi-accueil propose un accueil en priorité aux familles landivisiennes.

Le multi-accueil propose 3 types de prestations :

- L'accueil régulier à temps complet ou partiel

Un accueil est considéré comme régulier au-delà d'un mois. Il est réservé en priorité aux familles dont les deux parents travaillent ou sont engagés dans un parcours d'insertion sociale ou professionnelle et aux familles rencontrant des difficultés du fait de leurs conditions de vie ou de travail ou en raison de la faiblesse de leurs revenus.

Pour les accueils à temps complet, une commission d'attribution des places se réunira deux fois dans l'année conformément au règlement d'attribution des places.

- L'accueil occasionnel

Il s'agit d'accueil ponctuel sur des périodes non prévisibles de l'année, effectué sur simple réservation. L'enfant est accueilli selon les places disponibles.

- L'accueil d'urgence en surnombre

En application du décret n°2021-1131 du 30 août 2021 relatif aux établissements d'accueil du jeune enfant, un accueil en surnombre à 115 % de la capacité prévue peut être envisagé pour répondre à une situation d'urgence justifiée (problème de santé ou familiaux, rupture brutale d'un mode de garde...). Cet accueil se fait dans la limite des règles d'encadrement fixées et du respect d'un taux d'occupation hebdomadaire n'excédant pas les 100 % (soit 819,5h).

Pour ces accueils, l'admission est prononcée par la direction après examen du dossier. La durée de ces accueils est corrélative de la conjoncture de la situation et réévaluée au minimum de façon mensuelle.

II- LE TRAVAIL EN EQUIPE AU SEIN DU MULTI-ACCUEIL

1- Une équipe pluridisciplinaire

Le personnel est placé sous l'autorité du Maire. Il est soumis à l'obligation de discrétion professionnelle et doit se conformer à toutes les règles d'hygiène nécessaires à la prise en charge des enfants.

L'article R. 2324-43 du C.S.P. définit le ratio d'encadrement applicable au multi-accueil Pitchoun' : 1 adulte pour 6 enfants.

Le contrôle de ce taux d'encadrement est effectué par le service de P.M.I. du Conseil départemental.

Le principe directeur appliqué au multi-accueil est la continuité d'un accueil de qualité auprès des enfants impliquant la présence en continu d'au moins deux professionnels auprès des enfants, et la présence d'un personnel qualifié au moment des ouvertures et fermetures.

L'ensemble du personnel fait preuve de polyvalence afin de répondre au mieux à cette qualité d'accueil.

L'équipe est composée :

- d'une responsable, éducatrice de jeunes enfants (1 E.T.P.)

Elle assure l'organisation et la gestion du multi-accueil. Elle est garante de la qualité du travail de son équipe, coordonne l'ensemble des actions, garantit la qualité de l'accueil des enfants et le suivi des relations avec les familles. Elle participe également, en partie, à l'encadrement des enfants.

- de trois auxiliaires de puériculture et un agent d'accueil petite enfance (4 E.T.P)

Elles assurent l'accueil et l'encadrement des enfants, répondent à leurs besoins et sollicitations, assurent leur sécurité, les soins et mènent des activités d'éveil et d'épanouissement.

- d'un Référent Santé et Accueil Inclusif

Le multi-accueil bénéficie du concours d'un Référent Santé et Accueil Inclusif, médecin généraliste, dont les modalités d'interventions sont déterminées par convention.

Ses missions sont d'informer, de sensibiliser et de conseiller l'équipe de professionnels sur la santé du jeune enfant et l'accueil inclusif des enfants en situation de handicap ou atteints de maladies chroniques, de travailler sur les protocoles de santé nécessaires et les P.A.I., sur les actions d'éducation et de promotion de la santé et participer, si besoin, au recueil d'informations préoccupantes avec l'équipe professionnelle.

- d'un psychologue

L'intervention du psychologue permet d'apporter un regard extérieur et ainsi faire un pas de côté sur des situations que l'équipe vit au quotidien.

2- Une équipe qui communique et se professionnalise

« Pour que je sois bien traité, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues et avec d'autres intervenants. »³

Le travail et l'investissement des professionnels participent à la dynamique de la structure. L'engagement de ceux-ci permet un accompagnement pertinent et adapté de l'enfant et de sa famille.

- réunions d'équipe

Des réunions d'équipe sont organisées régulièrement en dehors des horaires d'ouverture de la structure. Ces temps permettent d'échanger sur l'organisation de la structure, l'accueil des enfants, les projets à mettre en place et de transmettre les informations essentielles au bon fonctionnement de la structure.

- cahiers pour communiquer

Un cahier de transmission permet à l'équipe de retranscrire les informations importantes liées à l'accueil de l'enfant sur la journée.

Un cahier de communication entre la responsable et les professionnels sur le terrain permet de transmettre des informations liées au fonctionnement de la structure et de la collectivité.

- journées pédagogiques

L'équipe du multi-accueil se réunit lors de journées pédagogiques afin d'échanger sur l'accompagnement des enfants, préparer les projets, se former. Ce sont des journées qui contribuent également à la cohésion d'équipe.

- analyse de pratiques professionnelles

L'équipe bénéficie de réunions d'analyse de pratiques en dehors des horaires d'ouverture de la structure et de temps d'observation sur le terrain auprès des enfants.

Ces échanges avec une psychologue permettent à l'équipe de mettre des mots sur ce qu'elles vivent, de dénouer des situations qui peuvent leur poser question afin d'accompagner les enfants et leurs familles au mieux. Cela contribue également pour les professionnels à une prise de recul et une réflexion sur leur posture professionnelle.

Des temps d'observation sur le terrain permettent également à la psychologue de s'imprégner du fonctionnement du multi-accueil et d'avoir une meilleure connaissance des enfants accueillis.

- formations CNFPT

Le centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) est un établissement public paritaire déconcentré dont les missions de formation et d'emploi concourent à l'accompagnement des collectivités territoriales et de leurs agents dans leur mission de service public.

³ Principe 9 de la charte nationale pour l'accueil du jeune enfant
Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant, publié le 24/05/2022. Site solidarités.gouv.fr.
<https://solidarites.gouv.fr/charte-nationale-pour-laccueil-du-jeune-enfant>

Tous les professionnels de l'équipe bénéficient de formations dans l'année afin d'approfondir leurs connaissances et acquérir de nouvelles compétences pour accompagner les familles et leur enfant.

- magazines, articles

Tout au long de l'année, différents supports sont à disposition de l'ensemble de l'équipe afin d'apporter de nouvelles connaissances autour du développement de l'enfant, de l'accompagnement des familles, ainsi qu'une veille sociale et juridique.

3- Un accompagnement à la formation de futurs professionnels

Dans le cadre de la politique de soutien à l'insertion professionnelle, le projet du multi-accueil intègre l'accueil des stagiaires et apprentis. Ces derniers sont toujours encadrés et placés sous la surveillance des membres de l'équipe.

Un travail de réflexion a été mené par l'équipe pour réécrire le livret d'accueil transmis à chaque stagiaire.

Ce livret d'accueil recense :

- l'organigramme,
- les modalités d'accueil ;
- l'importance de l'observation ;
- la charte d'accueil avec les droits et devoirs en tant que stagiaire ;
- le déroulement du stage ;
- les valeurs et l'accompagnement proposé aux enfants et aux familles ;
- l'historique de la structure (annexe 1) ;
- la charte nationale d'accueil du jeune enfant (annexe 2).

III- ACCUEILLIR UN ENFANT PRESENTANT UN HANDICAP OU ATTEINT D'UNE MALADIE CHRONIQUE

1- Définition

Le handicap est défini comme « *toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant.* »⁴

Avec ou sans handicap, chaque enfant est unique, il se développe à son propre rythme, en fonction de son vécu, de ses apprentissages, de ses particularités et de sa manière singulière de comprendre le monde qui l'entoure.

Il existe un développement commun à tous les enfants. Chaque enfant a des besoins ordinaires identiques à ceux des autres. Cependant, l'enfant a aussi des besoins spécifiques qui lui sont propres. Les professionnels tiennent compte de la singularité de chaque enfant afin de lui permettre de grandir le plus sereinement possible.

⁴ Code de l'action sociale et des familles, version en vigueur depuis le 12/05/2005. Site [legifrance.gouv.fr](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000006796446).
https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000006796446

Comme tous les enfants, celui en situation de handicap a besoin d'être valorisé, reconnu, qu'un regard positif soit porté sur lui pour ainsi lui permettre de prendre confiance en lui et de gagner en autonomie.

Les conditions d'accueil au multi-accueil permettent une ouverture sur toutes les formes (culturelle, sociale, géographique, handicap...), qui permet à chacun de découvrir des valeurs tel que la tolérance, l'ouverture à la différence physique, le respect et la reconnaissance de l'autre.

2- Un accompagnement multiple

Pour accueillir l'enfant en situation de handicap, les professionnels ont mis en place un partenariat actif avec le Centre d'Action Médico-Social Précoce (C.A.M.P.S.), la Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.), les services sociaux, le Centre Médico Psycho Pédagogique (CMPP) et l'Initiative pour l'Inclusion des Déficiants Visuels (I.P.I.D.V.). L'équipe peut également s'appuyer sur les conseils du médecin référent rattaché à l'établissement. Cela permet d'échanger sur le développement de l'enfant, notamment au niveau de la prise en charge des enfants et familles en difficulté.

Ces liens directs permettent aux professionnels d'ajuster les pratiques et d'accompagner l'enfant et sa famille de façon adaptée en répondant à ses besoins.

Des intervenants accompagnant l'enfant à l'extérieur peuvent être accueillis au multi-accueil pour des séances spécifiques avec l'enfant (kinésithérapeute, orthoptiste, psychomotricien, orthophoniste...).

Les professionnels du multi-accueil sont à l'écoute des familles dans leurs questionnements, et apportent leur soutien dans les difficultés mais aussi les évolutions positives rencontrées auprès de leur enfant.

3- Le Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I.)

Institué par la circulaire n° 2003-135 du 8 septembre 2003, un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I.) est établi pour chaque enfant atteint de troubles de la santé.

Le projet d'accueil individualisé (P.A.I.) concerne les enfants atteints de :

- pathologies chroniques ;
- allergies ;
- intolérances alimentaires.

Le P.A.I. est un document écrit qui permet de préciser les adaptations à apporter à la vie de l'enfant ou de l'adolescent en collectivité (crèche, école, collège, lycée, centre de loisirs).

Ce projet met en œuvre « *une démarche d'accueil résultant d'une réflexion commune des différents intervenants impliqués dans la vie de l'enfant malade (...) le rôle de chacun et la complémentarité des interventions sont précisés dans un document écrit* ».⁵

⁵ Encart n°34 du 18 septembre - Enfants et adolescents atteints de troubles de santé. Publié le 18/09/2003. Site education.gouv.fr. <https://www.education.gouv.fr/bo/2003/34/MENE0300417C.htm>

4- L'aménagement de l'espace

Tout au long de l'accueil de l'enfant en situation de handicap, des aménagements spécifiques sont réfléchis et mis en place pour répondre aux besoins de chacun. L'équipe s'adapte pour mettre en place un projet d'accueil qui correspond aux besoins de l'enfant. Des professionnels extérieurs interviennent et conseillent l'équipe pour que l'aménagement mis en place soit pertinent.

PROJET EDUCATIF

Le projet éducatif met en lumière les valeurs qui guident l'équipe dans l'accompagnement des familles et des enfants au quotidien : l'accueil à Pitchoun' ; l'accompagnement des enfants dans le soin ; et dans leur développement, bien-être et éveil.

Le fonctionnement du multi-accueil municipal Pitchoun' s'appuie sur les orientations éducatives de la Ville de Landivisiau qui s'articulent autour de trois axes principaux :

- **penser et positionner l'enfant au cœur de l'action éducative de la Ville** pour garantir la cohérence des parcours éducatifs depuis la petite enfance jusqu'à l'âge adulte ;
- **participer au développement éducatif, pédagogique et social de l'enfant** en proposant une offre éducative de qualité complémentaire à celle apportée par les familles et l'Education Nationale ;
- **accompagner les parentalités** pour, chaque fois que nécessaire, aider et soutenir les familles dans leur rôle éducatif.

Parce que l'enfant d'aujourd'hui sera l'adulte de demain, les services municipaux accompagnent le parcours de chaque mineur en créant les conditions d'une action éducative respectueuse.

Le projet éducatif a pour objectif de définir les valeurs qui guident le travail des professionnels au quotidien et quel accompagnement est proposé à l'enfant, par l'équipe, tout au long de l'accueil de l'enfant. Ce dernier créer une dynamique de travail et de réflexion autour de la prise en charge des enfants accueillis.

Le projet éducatif du multi-accueil municipal Pitchoun' est guidé par quatre valeurs : la **diversité** ; le **respect** ; la **sécurité** physique et affective de l'enfant ; la **convivialité**.

« Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille. »⁶

La **diversité** c'est le « *caractère de ce qui est divers, varié, différent* »⁷.

• Individualité

Les modalités d'accueil de chaque enfant s'attachent à respecter le principe d'égalité de traitement des usagers devant le service public. Chaque enfant et chaque famille sont accueillis en respectant toutes les formes de diversités sociales et culturelles.

• Egalité entre chaque enfant

La lutte contre les discriminations et l'égalité d'accès aux droits se traduisent par une volonté d'offrir à l'enfant, quels que soient son origine, son âge, sa situation familiale, l'accès à des

⁶ Principe 1 de la charte nationale d'accueil du jeune enfant.

Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant, publié le 24/05/2022. Site solidarités.gouv.fr.

<https://solidarites.gouv.fr/charte-nationale-pour-laccueil-du-jeune-enfant>

⁷ Diversité. Site Larousse. <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/diversit%C3%A9/26145>

services diversifiés répondant à ses besoins en matière de culture, de sports, de loisirs et d'éducation.

L'offre de la Ville concerne les enfants dès leur plus jeune âge jusqu'à leur majorité. Une attention particulière est donnée aux publics empêchés (enfants atteints de troubles ou porteurs de handicap).

Ainsi, le multi-accueil Picthoun' accueille chaque famille quel que soit sa religion, son statut social, ses origines, sa composition familiale. C'est un lieu ouvert à tous où l'enfant et sa famille sont accueillis tels qu'ils sont ; et où l'équipe accompagne l'enfant dans son individualité.

« J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités. »⁸

Le respect c'est un « sentiment de considération envers quelqu'un, et qui porte à le traiter avec des égards particuliers ; manifestations de ces égards. »⁹

• Plaisir de chaque enfant

Les équipes de professionnels conçoivent et organisent leurs actions éducatives autour du plaisir que l'enfant pourra prendre lors de ses expériences.

Le respect (de soi, des autres et de son environnement) et la confiance (en soi, aux autres et dans son environnement) permettent de répondre, au plus juste, aux besoins et aux envies de l'enfant et de sa famille. L'enfant conserve également le droit de « ne rien faire », de penser, de rêver, de laisser libre court à son imagination et de s'isoler en toute sécurité s'il en ressent le besoin.

• Autonomie

Chaque structure d'accueil organise son fonctionnement de façon à ce que l'enfant puisse être acteur de son développement et de son épanouissement. A cet effet, les professionnels encouragent la prise de responsabilités et d'initiatives, les échanges, l'affirmation de soi dans le respect des autres et de l'environnement.

Au sein du multi-accueil, chaque professionnel s'engage à respecter l'enfant pour la personne qu'il est, ce qu'il ressent (émotions). Les professionnels s'adaptent à son rythme et ses besoins propres tout au long de son accueil. Il est libre dans le choix de ses explorations.

« Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnels qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de ma socialiser et de découvrir. »¹⁰

« J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil. »¹¹

⁸ Principe 2 de la charte nationale de l'accueil du jeune enfant.

Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant, publié le 24/05/2022. Site solidarités.gouv.fr.
<https://solidarites.gouv.fr/charte-nationale-pour-laccueil-du-jeune-enfant>

⁹ Respect. Site Larousse. <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/respect/68670>

¹⁰ Principe 4 de la charte nationale d'accueil du jeune enfant.

Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant, publié le 24/05/2022. Site solidarités.gouv.fr.
<https://solidarites.gouv.fr/charte-nationale-pour-laccueil-du-jeune-enfant>

¹¹ Principe 8 de la charte nationale de l'accueil du jeune enfant.

Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant, publié le 24/05/2022. Site solidarités.gouv.fr.
<https://solidarites.gouv.fr/charte-nationale-pour-laccueil-du-jeune-enfant>

La **sécurité** est la « *situation de quelqu'un qui se sent à l'abri du danger, qui est rassuré.* »¹²

• Santé et sécurité

La sécurité matérielle et affective garantit un épanouissement harmonieux et serein. Chaque agent veille au bien-être de l'enfant qui lui est confié en étant attentif à sa santé physiologique, physique et psychique.

L'équipe assure la sécurité physique de l'enfant en proposant un lieu avec un aménagement adapté qui évite à l'enfant de se mettre en danger. L'équipe travaille à fournir une sécurité affective à l'enfant en l'accueillant avec sa famille, qui passe le relais aux professionnels ; et qui par leur présence, écoute et disponibilité répondent à leurs besoins.

*« Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache. »*¹³

La **convivialité** c'est la « *capacité d'une société à favoriser la tolérance et les échanges réciproques des personnes et des groupes qui la composent.* »¹⁴

• Citoyenneté et laïcité

L'éducation à la citoyenneté englobe l'apprentissage de la démocratie, la pédagogie de la coopération et l'enseignement des droits humains. Elle vise à construire des repères communs compris et admis de tous pour apprendre les règles du vivre ensemble.

La charte de la laïcité dans les services publics est affichée au sein de chaque structure d'accueil. Elle rappelle aux agents publics comme aux usagers des services publics leurs droits et leurs devoirs à l'égard du principe républicain de laïcité.

L'équipe met en place des temps conviviaux entre les enfants, ainsi qu'avec leur famille pour offrir des moments de partage, d'échanges et ainsi véhiculer l'importance du vivre ensemble.

I- ACCUEILLIR

L'accueil se définit comme une « *action et manière d'accueillir, de recevoir quelqu'un, quelque chose* »¹⁵

Un accueil peut être à la fois source de plaisirs mais aussi d'angoisses ou du moins d'inquiétudes. C'est alors le travail du professionnel que d'accompagner ces moments de séparations et de retrouvailles, permettant un accueil sécurisant.

Lors de ce temps d'accueil le professionnel se rend disponible et à l'écoute de la famille. Le dialogue et les attitudes de respect et de tolérance de la part du professionnel favorisent une relation de confiance et garantissent une sécurité affective pour l'enfant. Ce positionnement

¹²Sécurité. Site Larousse. <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/s%C3%A9curit%C3%A9/71792>

¹³ Principe 3 de la charte nationale d'accueil du jeune enfant.

Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant, publié le 24/05/2022. Site solidarités.gouv.fr.

<https://solidarites.gouv.fr/charte-nationale-pour-laccueil-du-jeune-enfant>

¹⁴ Convivialité. Site Larousse. <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/convivialit%C3%A9/19016>

¹⁵ Accueillir. Site Larousse. <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/accueillir/569>

permet de construire un travail autour de l'éducation partagée, pour accompagner au mieux l'enfant dans son développement.

L'accueil de chaque famille se fait de façon individualisée et prend en compte la demande du parent mais aussi les besoins et le vécu de l'enfant. C'est pour cette raison qu'une période de familiarisation est mise en place pour chaque nouvel accueil.

1- Le premier contact

Il s'agit d'un rendez-vous fixé avec la responsable du multi-accueil, ou en son absence, une auxiliaire de puériculture. Ce rendez-vous permet la constitution du dossier et permet d'échanger sur les habitudes de vie de l'enfant, sa santé et toute information que la famille juge nécessaire. Ce rendez-vous permet également d'expliquer le fonctionnement de la structure, l'accompagnement à Pitchoun' et les projets en cours.

Confier son enfant n'est jamais une démarche anodine, c'est pourquoi ce premier échange doit permettre de rassurer la famille, de dédramatiser l'idée de séparation et doit poser les bases d'une relation de confiance réciproque. Il sera important pour la famille d'y poser toutes questions qui lui semble essentielles.

La responsable du multi-accueil ou l'auxiliaire de puériculture est à l'écoute des besoins et du vécu de la famille et de l'enfant tout en gardant une attitude respectueuse et tolérante.

2- La familiarisation

La familiarisation constitue pour l'équipe la première rencontre avec l'enfant et ses parents. Ce moment est important car il définit les premières relations entre la famille, l'enfant et les professionnels.

Être familiarisé se définit comme « *s'habituer, par l'exercice, l'expérience* »¹⁶.

Le terme « familiarisation » est utilisé sur la structure car l'enfant va faire connaissance avec les professionnels, les autres enfants et s'approprier les lieux. L'enfant, a besoin de vivre ce temps de manière répétée et non coupée par des phases de séparation. En effet, l'enfant a besoin de la présence de sa figure d'attachement principale pour se sentir en sécurité et ensuite aller explorer les lieux. En vivant plusieurs fois la même situation, l'enfant arrivera à comprendre ce qui va se passer la prochaine fois qu'il viendra. Une fois que nous sentirons l'enfant prêt et en accord avec la famille, le temps de séparation pourra avoir lieu.

La responsable du multi-accueil ou l'auxiliaire de puériculture convient avec la famille des dates de la familiarisation afin de choisir un moment propice aux premiers temps de rencontre. Lors des temps de familiarisation, la responsable se joint à l'équipe afin de rendre disponible un professionnel et ainsi pouvoir accueillir sereinement une nouvelle famille avec son enfant. L'équipe échange et réfléchit régulièrement à son accompagnement lors des temps de familiarisations afin d'y apporter des améliorations.

La familiarisation est progressive, le temps d'accueil est augmenté au fur et à mesure selon les ressentis et besoins de l'enfant et de la famille.

¹⁶ Familiariser. Site Larousse. <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/familiariser/32790#32708>

Cette période repose essentiellement sur l'histoire singulière de chaque famille, de cette nouvelle relation, de la confiance qui va pouvoir s'établir entre les différents acteurs et du ressenti de l'enfant. Ces périodes de familiarisation s'appuient donc sur l'observation et sur l'analyse de ces premiers temps vécus en structure collective.

Avant de pouvoir accueillir l'enfant une journée complète, il est souhaitable que toutes les étapes d'une journée (repas, sieste, goûter...) aient été faites au préalable, afin que l'enfant puisse se construire de solides repères au sein de la structure.

Au vu du nombre d'enfants accueillis tout au long de l'année, ainsi que de la présence en journée continue de tous les professionnels, il a été décidé de ne pas désigner une personne référente de l'enfant. Ce choix a été pensé en équipe et pourra être revu et adapté selon les situations.

Il est conseillé dès la familiarisation d'apporter un « objet transitionnel » (tétine, foulard du parent, peluche, ...) qui permet à l'enfant de vivre la séparation de façon plus apaisée. C'est un objet familier, repère important pour l'enfant et garant de sa sécurité affective et psychique. L'enfant y retrouve entre autres l'odeur de son environnement ce qui peut le sécuriser.

La familiarisation se déroule dans la pièce du multi-accueil, avec les autres enfants et le personnel de la structure.

3- L'accueil au quotidien : matin, soir, moments de transitions

Il s'agit de chaque moment où la famille emmène puis retrouve son enfant ; mais également tous les moments où un accueil se fait pour un autre enfant.

En structure collective, l'accueil est un temps relationnel fort entre l'enfant, le parent et le professionnel.

Ce temps d'accueil est nécessaire pour :

- favoriser un relais entre la famille et les professionnels ;
- permettre à l'enfant de se construire sur des bases sereines et cohérentes dans des environnements différents ;
- accompagner l'enfant et ses parents dans leurs séparations, leurs retrouvailles et leurs acceptations ;
- assurer une mission de prévention et de soutien à la parentalité.

Par le dialogue, l'accompagnement de l'enfant est naturellement plus aisé.

- Oral : par le biais des transmissions quotidiennes. C'est l'occasion d'évoquer le déroulement de la journée, de communiquer les informations nécessaires à la prise en soin de l'enfant. Les transmissions donnent aussi la possibilité d'exprimer des émotions, des ressentis, des questionnements...
- Ecrit : par le biais d'affiches, de flyers, d'articles à destination des familles. Les professionnels travaillent également à partir d'un cahier de transmission pour une meilleure prise en soin de l'enfant tout au long de la journée.
- Visuel : par le biais de photos affichées dans le hall d'accueil montrant les temps forts de la structure ainsi que des moments du quotidien.

Le hall d'accueil est pensé et créé afin de proposer aux familles et aux professionnels un lieu d'expression, de partage, d'échanges et de rencontres.

Cet espace offre une disponibilité nécessaire du professionnel pour construire une relation privilégiée et personnalisée qui permet à la famille et à l'enfant de s'exprimer en toute confiance.

Le choix réfléchi en équipe, de ne pas laisser les familles entrer dans l'espace de vie des enfants, reflète cette volonté réelle de faire de ce hall un lieu identifié et adapté mais également de préserver la sécurité et la tranquillité des autres enfants accueillis.

Les enfants accueillis trouvent dans le hall un casier à leur prénom où la famille peut y déposer leurs affaires.

Cet accueil réfléchi et partagé permet alors à l'enfant de devenir acteur de son nouvel environnement et de saisir sa place pour vivre pleinement « son moment » chez Pitchoun'.

II- LES SOINS OU COMMENT PRENDRE SOIN

Les soins sont caractérisés comme *des « actes de thérapeutique qui visent à la santé de quelqu'un, de son corps »*.¹⁷

L'hygiène, le repas et le sommeil sont important pour la santé de l'enfant et sont des besoins fondamentaux. Il est crucial d'y accorder du temps afin que l'enfant se sente bien dans son corps et puisse bien grandir. L'équipe de Pitchoun' veille à procurer ces soins avec écoute, respect, patience et disponibilité.

Pour accompagner l'équipe dans ses questionnements autour de la santé de l'enfant (médical, alimentaire, prévention...), la ville de Landivisiau a signé une convention avec un médecin référent, celui-ci peut être appelé au besoin par l'équipe et les familles.

1- Soins d'hygiène et corporels

L'hygiène correspond à l'« *ensemble des soins apportés au corps pour le maintenir en état de propreté.* »¹⁸.

Prendre soin de son corps permet de prévenir la propagation de microbes et de maladies. Cela favorise également une meilleure confiance en soi.

Les professionnels, par leurs observations, apportent les soins appropriés à l'enfant, et l'amène à se sentir mieux. Ils encouragent l'enfant à pratiquer les divers soins d'hygiène afin de développer son autonomie.

Au multi-accueil Pitchoun, différents soins sont apportés aux enfants tout au long de la journée selon les besoins de chacun : soins d'hygiène, de confort et de bien-être :

- le lavage des mains : il a lieu après que l'enfant, plus grand, ait été aux toilettes. Mais également après une activité intérieure ou extérieure. Quant au moment du repas, l'enfant a un gant à sa disposition. L'équipe l'accompagne afin qu'il apprenne à le faire par lui-même : mains avant le début du repas ; mains et bouche à la fin du repas.

¹⁷ Soins. Site Larousse. <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/soin/73236#72407>

¹⁸ Hygiène. Site Larousse. <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/hygi%C3%A8ne/40927>

- le nettoyage du nez : il se fait avec un mouchoir pour les plus grands ; et avec du sérum physiologique pour les plus petits.
- le changement de la couche : dès que l'enfant en a besoin ; sur le plan de change ou debout selon l'âge de l'enfant.
- l'accompagnement aux toilettes : quand l'enfant n'a plus de couche, le professionnel l'accompagne dès qu'il le demande. L'enfant va aux toilettes, s'essuie et tire la chasse d'eau dès que cela est possible.

L'acquisition du contrôle des sphincters

Cette « acquisition psychomotrice, comme les autres acquisitions du jeune enfant, dépend essentiellement de la maturation neurologique ».¹⁹ Cette étape se fait de façon progressive, en douceur et sans obligation. L'enfant ne sera pas contraint à aller sur les toilettes si l'équipe observe qu'il n'est pas prêt. L'enfant est en capacité de nous dire, à l'oral ou par son comportement, quand il se sent prêt. Cela peut se faire très rapidement (une semaine, un jour).

2- Le repas

" De la découverte des premiers goûts intra-utérins, aux expériences avec la nourriture, jusqu'au plaisir de manger seul et de s'affirmer, le repas constitue pour l'enfant une véritable aventure. "20

Le repas est une « ration, quantité d'aliments pris en une fois, selon un rythme régulier, pour assurer sa vie. »²¹

A partir d'un an, l'enfant est capable d'avoir 4 repas par jour : le petit-déjeuner, le déjeuner, le goûter et le dîner. Il saura manifester son rassasiement, en tournant la tête, en regardant ailleurs ou en voulant quitter la table. L'enfant sait se réguler.

Se nourrir est avant tout un besoin vital pour l'individu. Cette fonction biologique est mise en place avant même la naissance de l'enfant. La construction du goût chez le tout petit commence in utero et évolue au fil du temps, en fonction de son âge, de ses expériences gustatives, de ses désirs...

Les professionnels sont présents pour proposer à l'enfant son repas. Si un enfant ne veut pas manger, il n'y sera pas contraint.

Le repas est un temps fort dans la journée de l'enfant. Il s'agit :

- d'un moment privilégié en petit groupe où l'échange individuel est favorisé ;
- d'un instant où l'enfant se développe socialement et découvre le vivre ensemble : à la fois le plaisir de partager un temps convivial mais aussi les règles qu'impose la vie de groupe ;
- d'une occasion pour lui de devenir de plus en plus autonome en s'affirmant et parfois même en se confrontant (refus de manger, désir de faire seul...) ;

¹⁹ Acquisition de la propreté. Site les pros de la petite enfance.

<https://www.lesprosdela petiteenfance.fr/article/acquisition-de-la-proprete-le-point-de-vue-dune-psychomotricienne/>

²⁰ Repas Marie-Amélie Richard. Site EM consult. <https://www.em-consulte.com/article/1037021/autour-du-repas-entre-theorie-et-pratique>

²¹ Repas. Site Larousse. <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/repas/68339>

- d'un temps de plaisir. L'enjeu est bien de faire en sorte que ce moment soit associé à quelque chose de positif pour l'enfant, ce qui facilitera sa relation avec la nourriture tout au long de sa vie.

Le multi-accueil dispose d'un espace calme, chaleureux et serein pour accueillir les enfants lors du repas. Il est séparé par un portillon de l'espace de vie. Les enfants peuvent s'asseoir où ils le souhaitent : sur des petites chaises avec accoudoirs ou des petites chaises avec tablette. Pour les bébés, nous donnons le repas dans les bras ou dans le transat.

3- Le sommeil

*« Le sommeil, organisé par cycles qui se succèdent, occupe une place primordiale dans les développements psychiques et physiques du jeune enfant. Il est également synonyme de séparation et de solitude, et malgré le « fameux doudou » qui sécurise, l'endormissement peut provoquer une certaine angoisse. Dormir en collectivité relève donc d'un défi, tant pour l'enfant que pour la professionnelle qui l'accompagne ».*²²

Le sommeil est un « état physiologique périodique de l'organisme (notamment du système nerveux) pendant lequel la vigilance est suspendue et la réactivité aux stimulations amoindrie. (On distingue une phase de sommeil lent, profond et réparateur, et une phase de sommeil paradoxal, caractérisé par le rêve.) »²³

Le sommeil permet de restaurer les capacités physiques, mentales et psychiques après une période d'activités. Il est nécessaire à l'équilibre de l'enfant, à la maturation de son système nerveux, à l'élaboration de sa mémoire, à sa croissance et à son développement.

Lors de la première rencontre avec la famille, l'équipe interroge les parents sur les habitudes de sommeil de l'enfant afin de respecter au mieux le temps de repos de chacun.

Certains enfants peuvent rencontrer (souvent de façon passagère) des difficultés à l'endormissement liées au changement d'environnement, d'habitudes et de rituels... Dans ces situations, les professionnelles prennent le temps d'accompagner l'enfant, de le rassurer pour progressivement l'aider à trouver le sommeil et d'instaurer une confiance mutuelle.

Des lits à barreaux sont installés à l'étage dans plusieurs chambres. Certains enfants, notamment les plus grands rencontrent des difficultés à trouver le sommeil à l'étage ou n'éprouvent plus le besoin de dormir ; dans ce cas, une couchette est à leur disposition dans l'espace de vie, ou un temps calme est proposé.

III- DEVELOPPEMENT, BIEN-ETRE ET EVEIL DE L'ENFANT

1- Le Développement : l'accompagnement des émotions et l'apprentissage des limites

L'émotion se définit comme un « trouble subit, agitation passagère causés par un sentiment vif de peur, de surprise, de joie, etc. »²⁴

²² Le sommeil Marie-Amélie Richard. Site EM consult. <https://www.em-consulte.com/article/1052419/la-qualite-de-sommeil-de-l-enfant-a-la-creche>

²³ Sommeil. Site Larousse. <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/sommeil/73405>

²⁴ Emotion. Site Larousse. <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/%C3%A9motion/28829>

L'enfant avant d'acquérir le langage s'exprime grâce à son corps, ses gestes et ses émotions. Les émotions sont un moyen de communication pour l'enfant et vont lui permettre de nous dire de quoi il a besoin.

Un enfant vit l'émotion, il a besoin d'un adulte pour l'accompagner. Le cerveau de l'enfant est immature avant 5 ans, d'où la présence de « tempêtes émotionnelles » car l'émotion est intense, impulsive et l'enfant ne peut pas la contrôler.

L'équipe de Pitchoun' ajuste ses pratiques au quotidien afin d'aider les enfants à comprendre les émotions qu'ils vivent, en y mettant des mots, du sens. L'équipe est attentive, disponible et à l'écoute afin de leur offrir un lieu de vie où ils peuvent exprimer leurs besoins tout en étant en sécurité. Cet accompagnement permet à l'enfant de développer son estime de lui et sa confiance en l'autre.

« Respecter les émotions d'un enfant, c'est lui permettre de sentir qui il est, de prendre conscience de lui-même ici et maintenant. C'est le placer en position de sujet. C'est l'autoriser à se montrer différent de nous. C'est le considérer comme une personne et non comme un objet, lui donner la possibilité de répondre de sa manière très particulière à la question : qui suis-je ? C'est aussi l'aider à se réaliser, lui permettre de percevoir son « aujourd'hui » en relation avec « hier » et « demain », d'être conscient de ses ressources, de ses forces comme de ses manques, de se percevoir avançant sur un chemin, son chemin. »²⁵

Dans une collectivité telle que le multi-accueil Pitchoun', l'enfant se confronte aux autres, mais aussi aux règles qui permettent à chacun de vivre ensemble de manière harmonieuse. Une limite se définit comme : « borne, point au-delà desquels ne peuvent aller ou s'étendre une action, une influence, un état, etc »²⁶. Il s'agit donc bien d'un stade à ne pas dépasser.

Au multi-accueil Pitchoun', l'enfant a des règles à respecter et des limites à ne pas franchir. L'équipe de pitchoun' accompagne l'enfant dans l'apprentissage de ces limites en étant à son écoute, disponible et patient. En effet, un enfant qui transgresse une limite donnée par l'adulte ne le fait pas volontairement. L'enfant a besoin de plusieurs fois avant de comprendre une limite. C'est par l'expérience, en répétant son action et en voyant que l'adulte donne la même limite qu'il va pouvoir associer une situation à un interdit. Par exemple : si un enfant tape, le professionnel va lui dire que son geste n'est pas acceptable. L'enfant pourra refaire cela plusieurs fois tout en regardant le professionnel. Cependant, avec la répétition de la limite et l'accompagnement du professionnel à lui montrer une autre manière de communiquer avec l'autre, l'enfant petit à petit trouvera un autre moyen d'entrer en relation avec l'autre.

2- Le bien-être

Le bien-être est un « état agréable résultant de la satisfaction des besoins du corps et du calme de l'esprit ».²⁷

L'équipe souhaite offrir aux enfants accueillis une présence chaleureuse, une disponibilité et une écoute afin qu'ils se sentent en sécurité.

L'équipe adapte sa posture professionnelle aux diverses situations en restant calme, patient et à l'écoute afin de leur fournir un lieu où ils sont libres d'exprimer leurs émotions et leurs besoins tout en se sentant compris et acceptés tels qu'ils sont.

²⁵ Citation Isabelle Filliozat. Site Babelio. <https://www.babelio.com/auteur/Isabelle-Filliozat/33968/citations>

²⁶ Limite. Site Larousse. <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/limite/47184>

²⁷ Bien-être. Site Larousse. <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/bien-%C3%AAtre/9159>

Un lieu de vie où l'enfant peut s'amuser, faire ses expériences, développer peu à peu son autonomie et sa confiance en soi est proposé à Pitchoun'. L'enfant doit prendre du plaisir à venir à Pitchoun' et à retrouver l'équipe et les enfants accueillis.

3- L'éveil

L'aménagement des locaux du multi-accueil a été réfléchi par l'ensemble de l'équipe. La pièce de vie accueillant les enfants est composée de plusieurs espaces différenciés (coin cuisine, bibliothèque, motricité...). Ces univers sont conçus de façon à ce que les tout-petits comme les plus grands soient acteurs de leurs découvertes, leurs expériences personnelles et singulières. L'équipe peut être amenée à apporter des changements dans l'aménagement afin qu'il réponde au mieux aux besoins des enfants.

Tout au long de la journée, l'équipe est présente pour accompagner l'enfant dans ses découvertes à travers le jeu. L'adulte est disponible pour l'enfant, il observe, soutient, accompagne l'enfant de façon bienveillante, lorsque celui-ci en ressent le besoin ou en fait la demande. Dans ce cadre, le professionnel veille également à la sécurité de chaque enfant accueilli.

Le multi-accueil permet à l'enfant d'évoluer au sein de la structure, accompagné des professionnels lui proposant d'alterner entre jeux libres et activités dirigées. Au multi-accueil Pitchoun', l'enfant a toujours le choix de participer ou non à une activité et de jouer.

- Pourquoi l'enfant joue ?

« Un adulte joue lorsqu'il n'a plus rien d'important à faire. L'enfant, lui, joue sa vie. Il ne joue pas pour apprendre, mais apprend parce qu'il joue ».²⁸

Découverte de soi

Le jeu permet à l'enfant de se connaître, de se découvrir, de se construire...

L'enfant va alors faire connaissance avec son corps mais aussi avec ses premières émotions, ses sentiments, plaisirs et frustrations...

C'est par ses expériences et découvertes que la personnalité d'un enfant commence à se créer.

Découverte de l'autre

Le jeu est un moyen de communication qui permet à l'enfant d'entrer en contact avec l'autre (enfant, adulte, famille...). Par le biais du jeu, l'enfant apprend à être et à grandir au sein d'un groupe. Cette socialisation lui offre la possibilité de se positionner dans le collectif présent et futur. A travers des supports comme le jeu, enfants et adultes peuvent échanger autour de la diversité (culturelle, sociale, physique...).

Découverte du monde extérieur

Par le jeu, l'enfant devient explorateur de son espace de vie. Jouer c'est appréhender le monde qui l'entoure : l'enfant utilise ses différents sens pour partir à la découverte du milieu dans lequel il grandit à son rythme, l'enfant peut alors expérimenter la notion d'espace, de volume, et parfois de danger...

²⁸ Le jeu, enjeu. Jean Epstein.

- **L'éveil corporel et la motricité libre :**

L'éveil se définit comme le « *fait pour quelqu'un de commencer à s'intéresser à quelque chose et à le comprendre.* »²⁹. Ici, l'enfant va faire connaissance avec les parties de son corps par les sens dans les premiers mois de sa vie. Vers l'âge de 18 mois, il pourra commencer à se reconnaître dans le miroir, puis après 3 ans seulement pouvoir relier les différentes parties du corps et comprendre que c'est un tout. L'éveil corporel tient donc une place importante dans l'accompagnement des bébés et des jeunes enfants.

Une des premières libertés motrices du bébé est de pouvoir choisir sa position. En effet, les expériences accumulées dès le plus jeune âge, notamment au cours des déplacements au sol, sont très précieuses pour ses apprentissages. La motricité libre permet à l'enfant de bouger son corps en parfaite sécurité (se retourner, ramper, marcher à quatre pattes, attraper ...) et ainsi d'avoir confiance en lui.

Les professionnels se mettent à hauteur de l'enfant, l'encourage. Ils se rendent disponible pour l'accompagner dans la découverte de son corps. Les professionnels veillent à ce que l'enfant apprenne seul à se retourner, se mettre à quatre pattes, s'asseoir et marcher car c'est en expérimentant par soi-même que les enfants apprennent le mieux.

L'équipe propose un espace adapté à l'âge des enfants où ils peuvent évoluer à leur rythme. Un espace moteur est en accès libre.

Pour les plus petits, ils sont encouragés à aller chercher un objet, en montrant le chemin pour se retourner tout en douceur. L'enfant est accompagné dans la connaissance de son corps en nommant ses parties, en les stimulant par des comptines...

Pour les plus grands, il est proposé des ateliers moteurs : dans l'espace dédié, en faisant des parcours avec des briques en carton, en proposant des plaques sensorielles...

- **Le jeu libre**

*« le jeu ne peut pas être autrement que libre, sinon ce n'est plus du jeu »*³⁰

Le jeu se définit comme une « *activité d'ordre physique ou mental, non imposée, ne visant à aucune fin utilitaire, et à laquelle on s'adonne pour se divertir, en tirer un plaisir.* »³¹

L'enfant est acteur de son jeu où il peut donner libre cours à son imagination et à sa créativité. De cette façon, l'enfant peut choisir ce dont il a envie ou besoin. Ces temps permettent à l'enfant de grandir, de découvrir, d'apprendre à son propre rythme. Les jeux sont à disposition des enfants, sont renouvelés régulièrement et ont été réfléchis de façon à ce qu'ils correspondent aux besoins de chaque enfant accueilli.

L'adulte soutient l'enfant dans ses propres initiatives, inventions et expériences en restant disponible pour lui. Le professionnel accompagne l'enfant par son regard, ses mots, ses gestes...

²⁹ Eveil. Site Larousse. <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/%C3%A9veil/31832>

³⁰ L'itinérance ludique, Laurence Rameau. Site Les pros de la petite enfance.

<https://www.lesprosdela petiteenfance.fr/article/itinérance-ludique-une-pédagogie-au-service-des-plus-petits/>

³¹ Jeu. Site Larousse. <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/jeu/44887>

- **Les jeux symboliques**

Les jeux symboliques concernent tous les jeux où l'enfant « fait semblant », va imiter ce qu'il a pu voir dans son environnement. Cela concerne les enfants à partir de 18 mois-2 ans en général. L'enfant agit par mimétisme. Pour l'enfant tout objet peut servir pour l'imitation. Par exemple : un enfant qui prend une banane et le met à l'oreille comme si c'était un téléphone.

Les professionnels aménagent l'espace afin de proposer aux enfants un espace cuisine ; et mettent à leur disposition des poupées, des objets du quotidien...

Le jeu symbolique, aussi appelé jeu d'imitation, permet à l'enfant :

- d'assimiler les règles et les codes qui régissent le monde dans lequel il vit, en les intégrant dans les scénarios qu'il invente ;
- d'exprimer les tensions qu'il vit au quotidien en le transposant dans son jeu ;
- de développer sa motricité fine ;
- d'interagir avec les autres.

Les professionnels sont disponibles pour accompagner l'enfant dans les jeux d'imitation en faisant vivre l'histoire que l'enfant raconte.

- **L'éveil sensoriel :**

Les professionnels mettent en place des activités dirigées ou libre qui permettent aux enfants d'éveiller leur sens (atelier goût ; balade en forêt ; pâte à modeler ; bruits musicaux à deviner ; temps de relaxation...).

L'éveil sensoriel a pour objectif d'éveiller les cinq sens : l'ouïe, l'odorat, le goût, le toucher, la vue. Il permet de préparer l'enfant au développement de sa vie, il permet d'allier apprentissage et amusement grâce à un ensemble d'activités qui éveillera sa curiosité. Et cela permet aux enfants de mieux gérer leurs émotions et d'être épanouis.

Une tente blanche, où il fait sombre, peut être installée pour jouer avec des fibres optiques et s'amuser avec les reflets de la lumière. Cela peut également être dans l'espace d'activité sur table, dans la pièce de vie, ou à l'extérieur. Tout lieu amène à l'éveil de nos sens.

L'enfant y va seul, en exploration libre, ou plusieurs enfants participent à une activité commune, accompagnés par les professionnels.

- **L'éveil culturel et artistique :**

*« Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels. »
« L'art et la culture permettent à l'enfant de construire sa sensibilité, sa liberté intérieure, son expression personnelle et son rapport au monde. »³²*

Cela peut être sous la forme d'ateliers autour de la peinture, du dessin, des gommettes... toutes expériences manuelles. Cela peut également être par le biais de la musique (découverte d'instruments), des livres, des comptines (chants du monde, berceuses), d'expositions.... Les

³² Principe 2 de charte nationale de l'accueil du jeune enfant
Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant, publié le 24/05/2022. Site solidarités.gouv.fr.
<https://solidarites.gouv.fr/charte-nationale-pour-laccueil-du-jeune-enfant>

enfants ont le choix de venir ou non à l'activité. Ils ont à disposition des livres tout au long de la journée, ainsi qu'un temps de lecture ou comptines/chansons dédié en fin de matinée.

L'éveil culturel et artistique favorise la curiosité, la construction et l'épanouissement de l'enfant dès le plus jeune âge.

Les ateliers manuels offrent à l'enfant la possibilité d'expérimenter, de manipuler, d'imaginer, de prendre confiance en lui. Ils favorisent son autonomie et participent à ses apprentissages.

« Autoriser l'enfant à explorer et à créer sans contraintes, c'est favoriser le développement de sa créativité, de son autonomie et de sa confiance en soi. En laissant de la place à son expression individuelle, l'adulte, dans son observation attentive et bienveillante, encourage l'enfant à explorer librement, à expérimenter et à prendre des décisions par lui-même. La production finale n'a que peu d'importance, pourvu que le processus ait répondu au besoin profond de l'enfant »³³

Les professionnels proposent aux enfants des activités manuelles adaptées à leur développement afin qu'ils puissent le faire par eux-mêmes.

Les bibliothécaires de la ville de Landivisiau interviennent régulièrement pour faire découvrir le monde littéraire aux enfants.

- **Les activités autour de la nature :**

*« Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement »
« Être au contact de la nature, c'est apprendre à la connaître, à l'aimer et à la respecter. »³⁴*

Dans la serre : ils arrosent, jardinent, plantent, manipulent la terre.

Dans le jardin : ramasser des fleurs, des feuilles, se rouler dans la pelouse.

En promenade à l'extérieur de la halte-garderie : forêt, dans les parcs.

La nature est par définition « le monde physique, l'univers, l'ensemble des choses et des êtres, la réalité. »³⁵

La nature permet un bien-être physique, mental et émotionnel. En effet, l'enfant va pouvoir évacuer ses émotions ainsi que libérer ses tensions.

Présenter la nature aux enfants peut les encourager à apprécier le monde qui les entoure et les aider à comprendre la place qu'ils y occupent.

La nature c'est aussi du plaisir, un lieu d'imagination et de rêverie où l'enfant peut développer son estime de lui dans un lieu où il y a aucune attente juste celle de profiter de l'instant. C'est un lieu de bien-être et d'apaisement.

Les professionnels encouragent les enfants à découvrir le monde qui les entoure et les accompagne pour leur apprendre à respecter cet univers afin de le préserver.

³³ Production des enfants en crèche. Site Bougribouillons. <https://bougribouillons.com/le-processus-plutot-que-la-creation-chez-le-jeune-enfant/>

³⁴ Principe 6 de la charte nationale du jeune enfant
Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant, publié le 24/05/2022. Site solidarités.gouv.fr.
<https://solidarites.gouv.fr/charte-nationale-pour-laccueil-du-jeune-enfant>

³⁵ Nature. Site Larousse. <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/nature/53894>

Les enfants évoluent de manière libre dans le jardin ou accompagnés des professionnels lors de sorties à l'extérieur (à pied ou dans le minibus) et dans la serre.

- **Les sorties en dehors de la halte-garderie**

Différentes sorties extérieures sont proposées : bibliothèque, marché, la vallée du lapic, jardin de créach kellen, la plage, la forêt de Coat Meur, ferme des 1000 pieds, spectacles proposés par la CCPL...

L'objectif est de permettre aux enfants de s'ouvrir sur le monde extérieur, découvrir de nouveaux lieux, éveiller leur sens.

- **Les projets avec les partenaires extérieurs à la halte-garderie**

- **Projet Passerelle**

En lien avec l'accueil collectif de mineurs (A.C.M.), les mercredis, une passerelle est proposée aux enfants de plus de deux ans et demi qui seront amenés par la suite à fréquenter ce service. Ce partenariat permet :

- de créer du lien avec le centre de loisirs ;
- d'offrir une continuité dans l'accompagnement de l'enfant ;
- de rassurer les familles.

- **Echanges intergénérationnels**

Depuis Septembre 2023, un échange avec l'EHPAD Saint Vincent de Lanouchen a été mis en place.

Le projet est né d'une volonté de créer :

- du lien entre deux générations : les personnes âgées et les jeunes enfants ;
- un partenariat entre deux établissements qui se situent dans la même ville.

Ce partenariat permet :

- de partager un moment convivial entre les personnes âgées et les jeunes enfants ;
- aux jeunes enfants de s'ouvrir aux autres, d'accepter la différence. Les sensibiliser au cycle de la vie ;
- aux personnes âgées de rompre leur routine, de valoriser leurs savoir-faire et savoir-être.

4- L'égalité entre les filles et les garçons

« Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. »³⁶

L'équipe apporte une égalité, qui se définit comme une « équivalence », entre les filles et les garçons en les accompagnant de la même manière. Pour cela, les professionnels offrent aux familles et à leurs enfants accueillis, une réflexion sur le stéréotype du genre. Un stéréotype est une « expression ou opinion toute faite, sans aucune originalité, cliché ». Il s'agit d'une idée,

³⁶ Principe 7 de la charte nationale du jeune enfant

Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant, publié le 24/05/2022. Site solidarités.gouv.fr.

<https://solidarites.gouv.fr/charte-nationale-pour-laccueil-du-jeune-enfant>

image que l'on se fait et qui influence notre regard sur les autres. Cela peut limiter certains enfants à développer des capacités, talents...

« Les stéréotypes de genre sont liés à un contexte socio-culturel ; ils sont différents d'une société, d'une région, à l'autre. Ils laissent entendre que certains comportements, attributs, penchants, centres d'intérêt ... seraient liés au genre de l'individu. » ... « Pourtant, au niveau cérébral, les chercheurs démontrent que les cerveaux des filles et des garçons sont quasiment identiques, et que c'est bien l'environnement physique et psycho-affectif offert qui oriente l'enfant vers certaines découvertes. »³⁷

Le professionnel accompagne l'enfant dans ses découvertes de la même manière qu'il soit une fille ou un garçon. Il lui propose les mêmes jeux. Les espaces de jeux sont proposés et ouverts à tous sans distinction de genre.

Une réflexion sur les pratiques au quotidien est mise en place afin d'adapter le vocabulaire, pour faire sens.

³⁷ Stéréotypes de genre Catherine Lefèvre. Site Les pros de la petite enfance.

<https://www.lesprosdela petiteenfance.fr/article/stereotypes-de-genre-comment-les-professionnels-de-la-petite-enfance-peuvent-aborder-le-sujet-avec-les-parents/>

Le projet d'établissement a permis à l'équipe d'échanger sur les valeurs qui les animent en tant que professionnelles et personnes : valeurs véhiculées au quotidien auprès des familles et des enfants.

Ce projet est aussi l'occasion de présenter l'accueil et l'accompagnement des enfants accueillis au sein de l'établissement ainsi que le travail de qualité réalisé par l'ensemble de l'équipe du multi-accueil Pitchoun'.

Le projet éducatif est un outil de base de réflexion pour le travail effectué au quotidien. L'équipe s'appuie sur cet outil afin d'approfondir chaque détail du projet pour continuer la réflexion et améliorer les pratiques.

Ce projet pourra être amené à évoluer au travers d'échanges au sein de l'équipe mais aussi par les retours des familles.

EVALUATION

Le projet d'établissement est réécrit pour 4 ans. L'évaluation sera réalisée à l'issue de l'année 2030, pour autant, l'équipe, en réflexion permanente, pourra au besoin réajuster sa pratique tout au long de la durée du projet d'établissement par :

- des réunions d'équipe et journées pédagogiques : lors de ces temps l'équipe se réunit en dehors des horaires d'ouverture. Ce sont des temps précieux pendant lesquels l'équipe échange sur l'accompagnement des enfants au quotidien, réfléchit à leur pratique afin d'accompagner au mieux les familles et les enfants ;
- des formations : après chaque formation d'un agent, l'équipe se réunit afin que celui-ci relate ce qu'il a appris lors de sa formation et s'il y a des pratiques à retravailler au vu des connaissances, échanges eus lors de cette dernière ;
- des temps d'échanges avec les familles : que ce soit lors d'échanges au quotidien ou lors de temps dédiés (2 fois dans l'année), ces derniers permettent de nourrir la réflexion pour toujours tendre à améliorer la qualité d'accueil et répondre au mieux aux besoins des familles et des enfants ;
- des temps d'analyse de pratique et d'observation : par l'intervention de la psychologue sur le terrain et en réunion, l'équipe réinterroge ses pratiques et les réajuste afin d'améliorer la qualité d'accueil des familles et de leur enfant.